

Candidature au prix de thèse 2023 de l'Assemblée nationale

Maxime Launay

Thèse de doctorat en histoire contemporaine soutenue le 9 décembre 2022

à Sorbonne Université

Une armée nouvelle ? La gauche et l'armée en France (1968-1985)

Antimilitarisme, libertés publiques, défense nationale

L'histoire de la gauche française est indissociable de celle de l'armée. Depuis la guerre franco-prussienne, en passant par les deux conflits mondiaux et les deux guerres de décolonisation, l'espoir de créer une autre armée n'a cessé de traverser la gauche, et plus particulièrement l'un de ses principaux courants, le socialisme. Appelée à devenir une référence totémique, la doctrine militaire forgée par Jean Jaurès au début du XX^e siècle dans *L'Armée nouvelle* proposait un système global de défense cohérent avec la société démocratique et socialiste qu'il appelait de ses vœux, à rebours de l'esprit de caserne et des conceptions réactionnaires qu'il critiquait.

Si l'œuvre théorique du leader socialiste, plus réformiste que révolutionnaire, vient nuancer l'opposition radicale souvent avancée entre la gauche et l'armée depuis la Commune, il reste que l'histoire les a souvent tenues pour adverses. C'est sur ce rapport conflictuel, largement tributaire du lourd héritage du XIX^e siècle et d'une partie du XX^e siècle, que nous voudrions revenir en portant notre réflexion sur un moment de l'histoire politique française, de 1968 à 1985.

Comment se fait-il que la relation entre la gauche et l'armée, longtemps antagoniste ou du moins contrariée, ait pu évoluer entre 1968 et 1985 au point de s'institutionnaliser et de contribuer au consensus sur la défense nationale ? Trois notions centrales, l'une relative au rejet du rôle dévolu à l'institution militaire (l'antimilitarisme), l'autre à la place prévue pour les droits et libertés garantis par l'État pour l'état militaire (les libertés publiques), la dernière dédiée aux principes d'une politique militaire au nom des intérêts de la France (la défense nationale), forment le fil conducteur retenu. L'armée, sortie brisée de la guerre d'Algérie, prise ensuite dans les contestations des « années 1968 », traverse une nouvelle crise au milieu des années 1970.

Pourtant, ni l'institution militaire ni la gauche ne sont des blocs monolithiques. L'armée française n'est en effet pas une entité sociale homogène. Armée mixte formée de cadres professionnels et de soldats appelés du contingent, elle est une collectivité plurielle, faite d'hommes aux origines et aux trajectoires multiples. Loin d'être un isolat social, elle est en relation avec d'autres institutions et voit ses valeurs profondément imbriquées avec le reste de la société. Elle est aussi une administration publique chargée d'une mission particulière, la défense collective, et peut donc être comprise à travers les conflits et les luttes bureaucratiques qui la traversent.

Diverse elle aussi par ses familles politiques – radicale, socialiste, communiste, trotskiste, anarcho-syndicaliste, écologiste pour en citer les principales – la gauche est loin d'être unanime dans son rapport à l'armée. Multiforme dans ses motivations, elle doit elle aussi être pensée dans la pluralité de ses cultures politiques. Cette variété rend donc vaine une définition univoque du lien entre la gauche et l'armée en ce qu'elle est résolument placée sous le sceau de la diversité.

Cette recherche entendait élaborer le savoir historique sur une période récente en réalisant une histoire du temps présent. Le tournant des décennies 2010-2020 s'est révélé être un moment propice, quarante à cinquante ans après les faits, pour solliciter les acteurs encore vivants et bénéficier de l'ouverture récente des sources, à une période charnière pour le chercheur, puisque le délai de communicabilité prévu pour les archives du pouvoir jusque-là couvertes par le secret lié aux intérêts fondamentaux et à la sûreté de l'État est fixé à cinquante ans par le code du patrimoine.

Pour saisir cette relation entre la gauche et l'armée, cette thèse se fonde sur un corpus d'archives militaires et policières (cabinet du ministre de la Défense, états-majors, SIRPA, Direction de la Sécurité militaire, ministère de l'Intérieur), des institutions gouvernementales (présidence de la République de Georges Pompidou à François Mitterrand, Matignon, ministère de la Justice) et parlementaires (Assemblée nationale et Sénat), des organisations de la gauche (PS, PCF, PSU, LCR, LDH, CFDT, IDS), de fonds privés et d'entretiens oraux (corpus des témoignages oraux du Service historique de la Défense et entretiens réalisés dans le cadre de ce travail).

Cette thèse est composée en trois parties organisées selon un plan chronologique. Elles correspondent à trois moments distincts et à trois questions différentes même si les dynamiques étudiées sont largement « tuilées ». La première partie, intitulée « Les chemins d'une prise de

conscience », reconstitue la progressive construction de l'armée comme un « problème public » à partir de 1968. Appréhender en quoi l'armée redevient un enjeu politique face au risque de la subversion, montrer par quoi se traduit la politisation des questions de défense par la gauche, penser les problèmes militaires au prisme de la compétition partisane, comprendre l'explosion de la crise antimilitariste en 1974-1975, telle est la première perspective.

La controverse que la gauche dans sa diversité contribue à instituer dans l'espace public est travaillée par des conflits entre ces acteurs pour reformuler ce problème selon leur grille d'analyse. La « militarisation de la France », « l'ennemi intérieur », « l'antimilitarisme », la « crise des armées » constituent ainsi autant de catégories ou de schèmes d'interprétation répandus dans les années 68 qui, loin d'être des données irréfragables, doivent d'abord être lus comme les produits des rapports de force au sein de l'État et de divisions parmi la société française.

S'il faut relativiser l'idée d'une « militarisation de la France » avancée par une nébuleuse d'organisations écologistes et d'extrême gauche, les armées françaises demeuraient cependant le conservatoire des valeurs nationales et traditionnelles, synonymes de discipline et de hiérarchie, promptes à dénoncer toutes formes de critique comme d'intolérables immixtions dans les affaires militaires, à les qualifier d'antimilitaristes et de subversives et à les réprimer en tant que telles. En donnant le sentiment que la politique de défense mise en œuvre depuis les années 1960 était irréversible, que ses conséquences sur le territoire, au Larzac comme en Polynésie, ne prêtaient à aucune discussion ou concertation, qu'un voile pudique devait recouvrir le commerce des armes au nom des intérêts supérieurs de l'État, que les règles rigides et immuables conditionnant le service des armes ne pouvaient souffrir d'aucune remise en question malgré l'évolution des mentalités, que la dimension politique de leur mission n'avait aucune réalité en dépit de la tentation de faire des forces armées l'instrument d'un retour à l'ordre après Mai 68, l'institution militaire se trouvait en porte-à-faux avec une partie de la société française, pensant et agissant avec retard par rapport aux grandes transformations qui affectaient le monde contemporain.

Les cadres, héritiers d'une société militaire autrefois distincte de la société civile et désormais disparue, voyant leurs spécificités socioculturelles s'étioler, ne pouvaient sans doute que difficilement comprendre ces nouvelles préoccupations citoyennes, trop inquiets de leur déclassement et soucieux, par réflexe de défense corporative, de pointer le décalage matériel, symbolique et moral qui les éloignaient de plus en plus d'une société ignorante ou indifférente des servitudes et des difficultés du monde militaire.

Pour autant, l'institution militaire, loin d'être une armée putschiste à la chilienne, était strictement subordonnée au pouvoir civil, exécutant des décisions prises avant tout par les gouvernements de la République, faisant montre d'une capacité sans doute incomparable de changement à l'aune des réformes considérables entreprises depuis les années 1960. Surtout, nourrie de ses errements passés et épurée des cadres engagés pour l'Algérie française, elle restait fort peu désireuse d'accroître son pouvoir, ses prérogatives ou sa position dans la société. Concentrées sur ses objectifs opérationnels, dédiée à la défense du territoire national, ses préoccupations techniques prévalaient sur les considérations politiques.

La configuration politique des années 68 ne pouvait toutefois pas confiner l'institution militaire à un apolitisme de principe, alors qu'elle était la cible de remises en cause radicales. Fruit d'une expérience contre-subversive ancienne, la surveillance des organisations politiques et civiles catégorisées confusément comme antimilitaristes, le vieux fond d'anticommunisme et la croyance d'un « ennemi intérieur » contribuaient, dans certains secteurs du monde de la Défense, à nourrir un imaginaire de guerre civile et à brouiller le rôle dévolu aux forces armées. Mais, dix ans après le dernier conflit colonial, si cette question posait à nouveau problème face à l'effervescence politique et sociale du moment, le clivage qu'elle alimentait tant au sein de l'administration militaire que des autorités politiques débouchait systématiquement sur le même choix sur le plan doctrinal et juridique : les armées devaient rester extérieures aux soubresauts politiques, demeurant l'instrument de la défense nationale et non celui de l'ordre social.

La deuxième partie s'attache à analyser les diverses sorties de cette crise entre 1975 et 1978. Le malaise des armées, puis la crise antimilitariste offrent à l'opposition de gauche une ressource précieuse pour proposer une offre politique alternative sur les questions militaires et défense. Les partis de la gauche parlementaire cherchent à trouver un équilibre entre leur désir de prendre en charge les contestations et les aspirations d'une transformation profonde de l'institution militaire et leur volonté d'être des interlocuteurs responsables, des partis de gouvernement pour qui l'armée n'est plus le croquemitaine qu'elle était au début du XX^e siècle, mais au contraire une précieuse occasion pour s'inscrire dans les institutions de la V^e République. Alors que la période est au reflux de l'espoir révolutionnaire à partir de la seconde moitié des années 1970, l'antimilitarisme des années 1968, tout en déclinant par palier jusqu'en 1981, mais sans disparaître tout à fait, trouve une porte de sortie, reformulée et renouvelée à l'aune des droits de l'Homme et des libertés publiques.

La réponse des autorités oscille entre répression et réforme, à l'heure d'un *aggiornamento* de l'institution militaire. L'exploration du programme de réforme engagé au sein du ministère de la Défense sous le mandat de Valéry Giscard d'Estaing permet de mettre en évidence les exigences et les contraintes relatives à la conduite du changement au sein des armées. L'une des premières raisons était liée à la croyance en la « spécificité militaire ». Cette dimension du service propre aux armées, fondée sur la finalité combattante, ne pouvait souffrir du moindre renoncement sans altérer ce qui fait l'essence même du métier des armes. Elle justifiait une discipline stricte dont il était préférable de ne pas ébranler les fondements. Mais il y avait une autre raison tout aussi puissante et d'une autre nature, qui s'expliquait par l'inertie propre à une grande organisation comme l'institution militaire, capable moins de contrecarrer les plans ministériels par une résistance affichée que plus simplement de ne pas les appliquer par manque de relais ou d'adhésion aux objectifs formulés par les plus hautes autorités, tant civiles que militaires. Le consentement des cadres, plus ou moins arraché à force de directives répétées et de dispositifs de contrôle étroits, n'était en réalité obtenu que par des changements certes significatifs dans la durée, mais lents aux yeux des contemporains, au fil de la compréhension suffisante par les différents échelons hiérarchiques des fins souhaités et des moyens nécessaires pour les atteindre. Le temps de l'application des mesures, obstrué par les lourdeurs de fonctionnement et les mises en œuvre déficientes, n'est pas le temps du politique.

Quant à m'antimilitarisme révolutionnaire promu par l'extrême gauche, s'il est un déclencheur important du débat public sur les armées, il n'est qu'une dimension au sein d'une réflexion plus large, portant sur les droits et libertés dans les forces armées. En effet, l'historiographie a souligné que cette décennie est aussi celle où se développent des mobilisations pour défendre les droits de l'Homme, sans que l'institution militaire ne soit intégrée dans ces réflexions.

Du point de vue de l'État, face aux revendications du respect des droits constitutionnels pour les militaires, le ministère de la Défense cherche à concilier les principes de la fonction militaire, fondés sur une déontologie propre, capable d'équilibrer les garanties et les sujétions, et un maintien des libertés publiques qui puisse protéger les droits d'opinion et d'expression dans les casernes. Le recours en 1975 par le gouvernement Chirac à la Cour de sûreté de l'État contre la tentative d'introduire un syndicalisme militaire par des militants de la CFDT ouvre un temps d'hésitation pour les pouvoirs publics. En réponse, les autorités civiles et militaires oscillent entre un renforcement de la répression et l'amélioration du fonctionnement de l'institution militaire, en particulier du service national.

Pour comprendre ces réactions, l'analyse du débat sur le rapprochement du statut des

militaires avec le droit commun propre aux fonctionnaires civils s'avère une approche fructueuse. Saisi par le droit à travers des dispositions législatives et réglementaires spécifiques, le militaire a une place à part dans la cité. Les acteurs politiques et militaires donnent à voir un débat largement arbitré par les usages du droit car, s'il se manifeste de manière spectaculaire lors des procès contre les contestataires, il est aussi amené à se déployer dans toutes les dimensions qui constituent le citoyen-soldat. Trois sujets préoccupent les autorités : la montée en puissance d'un mouvement en faveur du droit d'association professionnelle des militaires, la multiplication d'affaires mettant en cause la liberté d'expression des militaires au regard du devoir de réserve très restrictif auxquels ils sont assujettis, ou encore le refus de leur accorder un droit de recours lorsqu'ils sont sanctionnés, un refus de plus en plus difficile à justifier par le ministère de la Défense au regard des évolutions jurisprudentielles à l'œuvre, notamment à l'échelle des juridictions européennes.

Instrument par excellence de l'État, le droit constitue dans le domaine militaire un gardien vigilant et efficace du conservatisme et du respect de l'ordre chers à l'institution. Mais il est aussi une ressource, de plus en plus mobilisée, pour contester.

Fort du constat qu'en cultivant le secret elle suscitait une audience critique voire hostile, l'institution militaire mit en œuvre une stratégie de communication, voulue plus ouverte et plus moderne, dans l'optique de conforter l'image des armées et de valider auprès de la nation la politique de défense. Ensermée dans le champ clos de formats institutionnels *pro domo*, cette communication aux moyens décuplés, à grand renfort de spectacles, trahissait le primat de l'image sur le débat de fond. Elle neutralisait efficacement la portée des critiques et émoussait le débat public sur les problèmes militaires porté depuis le départ par la cadence médiatique.

Resserrant la focale sur les partis de gouvernement, et plus particulièrement encore sur les socialistes, la dernière partie étudie la fabrique du consensus sur la défense nationale à l'heure de la continuité socialiste, des législatives de 1978 à 1985. La notion d'alternance appliquée aux enjeux de défense y est interrogée : dans quelle mesure, en amont comme en aval, la présidentielle de 1981 reconfigure les positions des partis sur la dissuasion nucléaire, réordonne la relation politico-militaire et réoriente le débat politique ?

Projetée et espérée par certains acteurs, déplorée et combattue par d'autres, l'alternance de 1981 a marqué dans l'histoire une césure dont l'historiographie a rendu légitimement compte. Pour autant, nous voudrions, à partir de notre objet, interroger à nouveaux frais cette chronique politique présentée parfois de façon déterministe : 1981 doit donc s'insérer dans une séquence plus large.

En amont, d'abord, en remontant le fil chronologique pour saisir comment la probabilité de la conquête du pouvoir par la gauche, malgré ses incertitudes, a entraîné une série d'effets avant même l'arrivée de François Mitterrand à l'Élysée. La société politique comme la société civile organisée anticipent ce changement éventuel : les discussions, calculs, pressions exercées dans l'espace public et médiatique par les différentes organisations sont à la mesure de l'enjeu politique. La conversion au nucléaire militaire par la gauche de gouvernement en est l'illustration la plus aboutie.

En aval, ensuite, en observant comment le début du premier septennat mitterrandien est sans cesse jugé à l'aune des promesses formulées dans l'opposition, qu'elles soient réelles ou fantasmées par les électeurs. Les premières années au pouvoir sont ainsi tiraillées entre la volonté de changement et la réalité d'un enlèvement à mesure que les socialistes apprennent à aimer le pouvoir. La nécessité pratique d'une reprise en main technocratique, la primauté présidentielle et l'isolement qu'elle occasionne (à l'exemple de la réhabilitation des généraux putschistes), le monopole étatique sur l'initiative politique et parlementaire confortent les permanences dans les modes d'action et la stabilité dans les politiques publiques.

L'élaboration d'un consensus sur la défense nationale, dont il faut interroger le sens et le contenu, doit beaucoup au glissement progressif au cours du cycle d'Épinay (1971-1981) d'une « parenthèse militante » vers une professionnalisation progressive, dont le principal révélateur est la montée en puissance de l'expertise.

De multiples réseaux contribuent à la formation de ce consensus avant et après 1981, au-delà de la seule question du nucléaire. Des lieux, des organisations, des cercles variés nourrissent la relation politico-militaire, entre méfiance intériorisée à l'égard de la gauche et nécessité de préparer l'alternance.

L'étude de l'exercice du pouvoir par les socialistes entre 1981 et 1985 dans le domaine de la politique de défense vient clore ce travail. Malgré certaines velléités de changement voire de résistance, la nouvelle majorité s'accommode du fonctionnement de la V^e République. Si un consensus existe sur les grandes orientations de la politique de défense, il n'empêche pas les contestations de part et d'autre de l'échiquier politique. Les décisions, prises par un seul homme, le président de la République, hors des espaces d'intermédiation, conduit à une désidéologisation et à une dépolitisation des questions militaires et de défense. Ce qu'elles gagnent en consensus, les armées le perdent en intensité et en investissement dans le débat public.